

# Planification financière 2015

## Rapport du Conseil synodal à la commission des finances du Synode

Le propos de ce rapport est de permettre au Synode de voter la décision suivante :

**Le Synode prend acte de la planification financière de la période 2015-2019**

### 1. Introduction

Le règlement général d'organisation (RGO) prévoit à son article 27 que l'EERV dispose d'une planification financière. Ce même RGO ne prévoit pas explicitement que le Synode adopte cette planification.

Le règlement ecclésiastique (RE) précise cette question de la manière suivante :

*Le Conseil synodal soumet à la commission des finances une planification financière qui se base sur les objectifs généraux de l'EERV, le programme de législature et les conventions de subventionnement. La planification financière est faite en principe pour la période correspondant à la durée des conventions de subventionnement (art. 237).*

*La commission des finances examine la planification financière, en partenariat avec la commission de gestion, et fait rapport au Synode (art. 67 RE).*

Au cours de la législature écoulée, le Conseil synodal a soumis à la Commission des finances une planification financière pour les périodes 2011-17, 2012-18, 2013-19. Le RE prévoit que la périodicité de la planification coïncide avec les conventions de subventionnement (2010-2014 ; 2015-2019). Facultativement, le Conseil synodal peut remettre à jour sa planification d'année en année.

La Commission des finances du Synode, le Bureau du Synode et le Bureau du Conseil synodal, se sont rencontrés en date du 31 mars 2015 pour évoquer ce cadre réglementaire. Ils ont convenu que la meilleure manière de procéder était que le Conseil synodal produise un rapport destiné à être présenté non seulement à la CoFin, mais aussi au Synode. Par analogie avec des pratiques usuelles (par exemple FEPS), le Synode pourra prendre acte de cette planification.

La planification actuelle recouvre les années 2015 à 2019. Les comptes de l'année 2014 donnent des chiffres de référence.

Les éléments significatifs de cette planification sont les suivants :

1. L'évolution des **produits et ressources** à disposition de l'EERV.
2. L'évolution de la **masse salariale**, liée à la dotation autorisée par le Synode, à la subvention de l'Etat et à l'évolution de l'effectif réel des collaborateurs de l'EERV. Dans la mesure où elle représente environ 80% des charges de l'EERV, la masse salariale est l'élément le plus significatif de la planification.
3. Les **nouveaux projets significatifs** et les autres **modifications des coûts de fonctionnement** significatives, même si elles restent plus difficilement prévisibles. Pour ces éléments, plutôt que d'établir des budgets entiers pour les 5 années à venir, on a considéré qu'il suffirait de se concentrer sur les principales variations par rapport aux comptes 2014. Le cumul de ces variations par rapport au dernier état des comptes permet de prévoir si, dans les années suivantes, les exercices seront déficitaires ou bénéficiaires, et si le cumul dans la durée de ces déficits et bénéfices met en danger le bilan de l'EERV.

A la fin de ce rapport, on trouvera le tableau financier d'ensemble de ces éléments.

## 2. Les données de base

Les données relatives au personnel de l'EERV (lieu de travail, taux d'emploi, salaires, début et fin du contrat, etc.) sont toutes inscrites dans la base de données RH de l'EERV. L'outil qui les contient, le programme Abacus, ne permet pas d'établir des prévisions et de simuler l'évolution des données dans les années à venir. Un outil ad hoc a été créé pour ce faire, baptisé TABORH (Tableau de Bord des Ressources Humaines). Ce nouvel outil permet de reprendre toutes les données utiles dans Abacus, de les travailler dans diverses présentations, et d'y ajouter des paramètres simulant les événements futurs : engagements de nouveaux collaborateurs, retraites, passage du statut de stagiaire à suffragant, ou de suffragant à actif, augmentation des salaires en fonction des années de service, entrée en retraite, etc. La planification présentée au Synode s'appuie sur ces calculs complexes.

La planification financière a nécessité de réexaminer la composition de l'ensemble du personnel salarié de l'EERV et sa distribution dans l'organigramme des postes. Cet état des lieux permet de tenir compte de manière cohérente de 3 facteurs principaux :

- La **dotation** : exprimée en EPT, elle est le nombre de postes autorisés par le Synode ; chaque enveloppe est ensuite ventilée par le Conseil synodal dans les divers régions et secteurs d'activités de l'Eglise.
- L'**effectif** : exprimé en EPT, il est le nombre de forces de travail réellement engagées pour accomplir la mission de l'EERV. Par principe, l'effectif devrait coller à la dotation. Dans la réalité des variations parfois significatives ont pu apparaître au cours du temps (sur engagement, pénurie, etc.)
- Le **coût** : exprimée en CHF, la masse salariale ne devrait évidemment pas être supérieur aux moyens dont dispose l'EERV, en particulier en regard de la subvention de l'Etat (qui représente la plus grande ressource, mais pas tout à fait la seule).

Pour mémoire, signalons que la convention de subventionnement avec l'Etat se calcule sur la base d'une forme de « distribution » des postes dans les divers domaines de la vie de l'Eglise un peu différente des « enveloppes » du RE. Mais les nombres de postes de cette « distribution » étant au final sensiblement les mêmes que ceux du Synode (y compris l'évolution 2010-2019), il n'en sera plus fait mention dans la suite de ce document.

## 3. Le tableau général de la planification

Ce tableau est constitué de 4 parties principales, introduite chacune par une ligne jaune. Le résumé global des premières lignes (3-10) est la résultante de tous les paramètres de la planification. Nous y reviendrons plus bas.

La partie **Produits** de ce tableau indique pour chaque année quelles sont les produits espérés (cases blanches) ou avérés (cases bleues). Les lignes grises (comme l. 17) totalisent les lignes en dessus ; les lignes violettes (comme l. 18) indiquent la variation d'une année à l'autre.

Dans la partie **Charges**, on a admis qu'il serait fastidieux de présenter un budget complet des 5 prochaines années. On se contente donc de noter les variations annuelles qui s'ajoutent ou se retranchent par rapport à l'année précédente. Ainsi, un nouveau projet pour lequel on voudrait dépenser 25'000 en 2016 et en 2017 génère une variation de +25'000 de charges en 2016, aucune variation pour 2017, puis une variation négative de -25'000 en 2018 puisque le projet ne coûtera plus rien, comme dans l'exemple ci-dessous (l. 84) :

83	OIC	2014	2015	2016	2017	2018	2019
84	Matériel Publicitaires Jubilé			25'000	0	-25'000	
85	Calendrier spécial R			10'000	-10'000		
86	Serious Game					60'000	-20'000
87	Passage BN à Journal Romand						
88							
89	<i>Variation annuelle</i>		0	35'000	-10'000	35'000	-20'000

On totalise les variations prévues pour un secteur, et on totalise le tout dans le résumé tout en bas du tableau (ligne 135).

### **3.1 Les produits**

On cherche ici à indiquer les variations survenant

- dans les contributions des paroisses et régions (lignes 14) : on notera ici la suppression du principe de la disparition progressive des allègements dès 2017, par paliers de Fr. 30'000 ; on a indiqué un effort de recherche de fonds à faire au niveau des activités cantonales (ligne 15) ; on a mentionné la disparition annoncée de la participation des Hautes Ecoles aux coûts de l'Aumônerie de l'UNIL/EPFL
- dans la subvention de l'Etat (lignes 20-29) ;
- dans les autres financements et participations (notamment les partenariats avec des institutions qui financent partiellement des postes) (lignes 31-37). Un des enjeux se situe dans le principe d'introduire un financement de postes directement par l'EERV, pour compenser la baisse prévue de la subvention à l'horizon de 2025.

### **3.2 Les charges**

- Charges salariales (l. 42-46)  
La masse salariale est reportée ici directement d'un tableau de calcul où il est possible de simuler les futurs engagements devant compenser les départs en retraite (l. 43). La prudence a fait indiquer ici une augmentation des frais professionnels qui seront peut-être engendrés par la révision de la CCT (l. 45).
- Charges d'activités et projets (l. 48 à 135)  
On a répertorié ici les divers projets de la législature, ainsi que les variations probables dans les diverses activités courantes et le fonctionnement de l'EERV. Elles sont classées selon le domaine d'activité.

### **3.3 Le Résumé global (l. 3-10)**

Le résumé global reprend les diverses variations répertoriées en termes de produits, ainsi qu'en termes de charges salariales et d'activités/projets. Le total de ces variations est porté en ligne 7. En se basant sur le résultat d'exploitation 2014 (l. 6) qui est un chiffre avéré, on peut prédire le résultat d'exploitation des années suivantes sur la ligne 6 : ainsi, le déficit 2015, c'est le déficit 2014 diminué de la petite mais heureuse variation 2015, amenant un déficit probable de Fr. 278'482. Et ainsi de suite.

La ligne 5 est une tentative – mais, admettons-le, plus ou moins hypothétique – de tenir compte du résultat hors exploitation de l'EERV. En 2014, le chiffre est avéré, mais exagérément haut dans la mesure où la provision pour fluctuations sur titres n'a pas été alimentée alors que le portefeuille de titres a eu un excellent rendement.

Finalement, la ligne 4 est là pour indiquer comment les déficits ou les bénéfices successifs s'accumulent au fil du temps, hors exploitation compris. Dans l'idéal, la planification devrait conserver cette ligne dans le vert – sauf si l'on possède au bilan une fortune permettant d'absorber des résultats déficitaires accumulés au fil des ans. Selon cette planification financière globale, on voit que le pic de déficit cumulé ne dépasse juste pas le demi million de francs en 2018, pour redescendre ensuite. On voit également le poids de l'année 2017 dans cette planification.

## 4. Synthèse

La planification que le Conseil synodal projette pour les années à venir est présentée dans ce rapport de façon synthétique.

On a cherché au mieux à coller à la dotation prévue par le Synode en 2018. On a constaté qu'en raison de nombreux départs, il faut engager plus de 15 EPT en 2015 et 13 en 2016 déjà, en particulier dans les paroisses. Les ressources financières prévues sont suffisantes pour cela. Si autant d'engagements ne pouvaient être réalisés de suite, il faudrait compenser les années suivantes. L'année 2016 devrait voir une belle volée de nouveaux suffragants arriver dans le ministère. Au-delà, la certitude de trouver des ministres est plus aléatoire.

On prévoit que l'effectif global va rester inférieur à la dotation d'environ 4 unités (lignes 9 et 13), ce qui correspond à un quasi plein emploi et permet le jeu normal des mutations de postes.

On cherchera à régulariser autant que possible quelques situations exceptionnelles où des collaborateurs sont momentanément sous contrat mais sans affectation à un poste.

On a indiqué l'engagement d'un 0,5 EPT de mandat particulier, notamment dans la perspective du programme de législature, pour prolonger le mandat actuel lié à l'évangélisation.

Certains projets mentionnés dans cette planification sont ambitieux, mais ne sont pas encore entièrement décidés : Lieu phare solidarités ; Serious Game, etc. Leur réalisation ou non aura un effet important sur l'évolution des finances de l'EERV.

Dans cette planification financière globale, on voit le poids particulier de l'année 2017. Mais on voit également que le pic de déficit cumulé ne dépasse juste pas le demi million de francs en 2018, pour redescendre ensuite. Les réserves actuelles de l'EERV autorisent à envisager cette perspective.

1 **Planification globale**

v. 150421

2 Tableau des principales variations  
(par rapport aux comptes 2014)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
--	------	------	------	------	------	------

3 **Résumé global**

4	Résultats annuels cumulés (yc Hors-Exploitation)	-99'539	-21'057	-181'699	220'496	497'956	211'825	
5	Résultat Hors-Exploitation	-427'000	-200'000	-200'000	-300'000	-200'000	-200'000	<b>C'est la martingale, mais insuffisante dès 2017</b>
6	<b>Résultat d'exploitation EERV annuel</b>	<b>327'461</b>	<b>278'482</b>	<b>39'359</b>	<b>702'195</b>	<b>477'460</b>	<b>-86'131</b>	Chiffre positif, rouge = Perte Chiffre négatif, vert = Bénéfice
7	<b>Variations annuelles totales</b>		-48'979	-239'123	662'836	-224'735	-563'591	
8	<b>Variation annuelle Produits</b>		-287'854	276'600	263'200	251'000	251'000	Vert = augmentation des produits
9	<b>Variation annuelle Charges Salariales</b>		280'875	-917'723	393'636	-413'735	-716'591	Rouge = augmentation des charges
10	<b>Variation annuelle Charges Activités Projets</b>		-42'000	402'000	6'000	-62'000	-98'000	Rouge = augmentation des charges

12 **Produits**

Chiffres négatifs = augmentation des produits = meilleur budget

14	Contributions des paroisses régions	-3'800'000	-3'800'000	-3'800'000	-3'830'000	-3'860'000	-3'890'000	<i>on abandonne progressivement les allègements</i>
15	Recherche de fonds cantonale			-10'000	-20'000	-30'000	-40'000	<i>les structures cantonales de l'EERV font une RDF</i>
16	Disparition subvention UNIL/EPFL			100'000	100'000	100'000	100'000	
17	<b>Total produits divers</b>	<b>-3'800'000</b>	<b>-3'800'000</b>	<b>-3'710'000</b>	<b>-3'750'000</b>	<b>-3'790'000</b>	<b>-3'830'000</b>	
18	<i>Variation annuelle</i>		0	90'000	-40'000	-40'000	-40'000	

20 **Subvention ETAT**

21	<b>Subvention de l'Etat (avant correctif et transferts annuels)</b>	<b>-34'553'950</b>	<b>-35'026'204</b>	<b>-34'820'704</b>	<b>-34'634'104</b>	<b>-34'330'904</b>	<b>-33'989'904</b>	
22	Rééchelonnement Conseil d'Etat été 2014			-18900	-37'800			
23	Transfert à FEDEC accord 2010		135'500	135'500	271'000	271'000	271'000	
24	Transfert à FEDEC accord 2008		70'000	70'000	70'000	70'000	70'000	
25	<b>Subvention ETAT, part de l'EERV avant ASPUR</b>	<b>-34'553'950</b>	<b>-34'820'704</b>	<b>-34'634'104</b>	<b>-34'330'904</b>	<b>-33'989'904</b>	<b>-33'648'904</b>	<i>En 2015, ≠ BU15 car rééchelonnement CE, cf. ligne 22</i>
26	Subvention pour l'ASPUR	-64'800	-65'900	-65'900	-65'900	-65'900	-65'900	
27	Part FEDEC de l'ASPUR (approximative)	15'000	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000	
28	<b>Total Subvention ETAT versée à EERV</b>	<b>-34'603'750</b>	<b>-34'866'604</b>	<b>-34'680'004</b>	<b>-34'376'804</b>	<b>-34'035'804</b>	<b>-33'694'804</b>	
29	<i>Variation annuelle de la subvention</i>		-262'854	186'600	303'200	341'000	341'000	

31 **Autres financements (RH)**

32	<b>Autres financements selon comptes 2014</b>	-930'000	-930'000	-930'000	-930'000	-930'000	-930'000	
33	<b>Retour assurances</b>	-305'000	-300'000	-300'000	-300'000	-300'000	-300'000	
34	Police vaudoise (aumônerie Savatan)		-30'000	-30'000	-30'000	-30'000	-30'000	
35	Financement de postes par régions et paroisses					-50'000	-100'000	
36	<b>Total annuel des Autres financements</b>	<b>-1'235'000</b>	<b>-1'260'000</b>	<b>-1'260'000</b>	<b>-1'260'000</b>	<b>-1'310'000</b>	<b>-1'360'000</b>	
37	<i>Variation annuelle des autres financements</i>		-25'000	0	0	-50'000	-50'000	
38								
39	<b>Variation annuelle Produits</b>		-287'854	276'600	263'200	251'000	251'000	Vert = augmentation des produits

40

2 Tableau des principales variations  
(par rapport aux comptes 2014)

2014 2015 2016 2017 2018 2019

41 **Charges**

Chiffres positifs = augmentation des charges = moins bon budget

42 **Charges salariales**

43	<b>Report des simulateurs : Totaux</b>	33'433'387	33'714'262	32'756'538	33'060'175	32'556'440	31'749'849	Selon Tableau SIM EPT
44								
45	Evolution des frais professionnels			40'000	50'000	0	0	En prévision CCT
46	<b>Variation annuelle Charges salariales</b>		280'875	-917'723	393'636	-413'735	-716'591	Rouge = augmentation des charges

48 **Charges Activités Projets**

49	Organismes subsidiés							
50								
51	Selon convention Etat :							
52	- Centre Social Protestant 280'000							
53	- Les Oliviers 15'000							
54	- CER 670'440	-45'000	18'000	18'000	5'000	5'000	5'000	= plan financier juin 14, + 25'000 /an+L48
55	- FEPS 50'000		-3'000	-2'000	-22'000	-3'000	-3'000	2015 => fortes contributions aux projets du Jubilé.
56	- Jeune Fédéral 14'500							
57	- CIDOC 200'000		17'000	0	0	0	0	
58								
59	Autres organismes							
60	- SAJE							Engagement décidé jusqu'à 2016
61	- Terreaux							Stable
62								
63	<b>Variation annuelle</b>	-45'000	32'000	16'000	-17'000	2'000	2'000	
64								
65	<b>ORH</b>							
66								
67	Formation au leadership avec OPF		10'000	-5'000	-5'000	0	0	
68	Formation continue renforcée (passage au rythme à 2 ans)		80'000	0	0	0	0	
69	Formation des ministres en soins palliatifs (2016 et suivants)							
70	Fière animateurs d'Eglise			25'000	-25'000			
71	Weekend des ministres		50'000	-50'000	50'000	-50'000	-50'000	1x tous les deux ans. 250x150.-
72								
73	<b>Variation annuelle</b>	0	140'000	-30'000	20'000	-50'000	-50'000	
74								
75	<b>OCF</b>							
76	Soutien Gestion fortune et immobilier				5'000	0	0	
77	Déménagement et Installation Cèdres		100'000	-100'000				
78	50e anniversaire Fusion (livre Bastian)		5'000	-5'000				
79	Mise à jour outils comptables			20'000	-10'000	-30'000	-30'000	==> 30'000 sur deux ans
80	AIDER développement 3.0 (déjà dans budget 2014)			-30'000				
81								
82	<b>Variation annuelle</b>	0	105'000	-115'000	-5'000	-30'000	-30'000	
83								
84	<b>OIC</b>							
85	Matériel Publicitaires Jubilé		25'000	0	-25'000			Surfer sur l'événement, investir en image
86	Calendrier spécial R		10'000	-10'000				Prévoir un calendrier spécial R17 des paroisses
87	Serious Game				60'000	-20'000	-20'000	==>100'000 sur deux ans
88	Passage BN à Journal Romand							Devrait être une opération blanche
89								
90	<b>Variation annuelle</b>	0	35'000	-10'000	35'000	-20'000	-20'000	
91								

2	Tableau des principales variations (par rapport aux comptes 2014)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
92	<b>SFA</b>							
93	Manuel, petit manuel ou GPS web			20'000	-10'000	-5'000		Via la CER ?
94	Suite enquête			5'000	0	-5'000		
95								
96	<i>Variation annuelle</i>		0	25'000	-10'000	-10'000	0	
97								
98	<b>SSAS</b>							
99	Lieu phare Solidarité, refuge permanent				100'000	0		0 yc un mandat à mi-temps
100								
101	<i>Variation annuelle</i>		0	0	100'000	0	0	
102								
103	<b>STN</b>							
104	Campagne publicité			20'000	0	0	0	
105	Prélèvement fonds			-20'000	0	0	0	
106	<i>Variation annuelle</i>		0	0	0	0	0	
107								
108	<b>SVCC</b>							
109	Projet «Un temps pour prier» Volet 1			-18'000				Lancé en 2015, vient en moins après
110	Projet «Un temps pour prier» Volet 2			5'000	-5'000			
111	Repubication de LiturgiCiel sur Internet			5'000	-5'000			
112								
113	<i>Variation annuelle</i>		0	-8'000	-10'000	0	0	
114								
115	<b>Recherche et Développement</b>							
116	Fonctionnement et projets phase 1		15'000	0	0	-15'000	15'000	Non budgeté en 2015 (!)
117	Projets R&D Phase 2 et durables				50'000	-30'000	0	Pour suivre après 2017 les efforts R&D
118	Projets R&D liés Jubilé			15'000	0	0	-15'000	
119	Recrutement, Témoignage hors 1er cercle avec TN			8'000	0	0	0	
120	Spécialiste en accompagnement du changement			25'000	0	0	0	
121								
122	<i>Variation annuelle</i>		15'000	48'000	50'000	-45'000	0	
123								
124	<b>Jubilé 2017</b>							
125	Manifestations Jubilés			25'000	0	-25'000	0	
126								
127	<i>Variation annuelle</i>		0	25'000	0	-25'000	0	
128								
129	<b>Divers</b>							
130	Immobilier (encore l'étude)							
131	Nuit des Églises		-12'000		15'000	-15'000		
132								
133	<i>Variation annuelle</i>		-12'000	0	15'000	-15'000	0	
134								
135	<b>Variation annuelle Charges Activités Projets</b>		-42'000	402'000	6'000	-62'000	-98'000	Rouge = augmentation des charges